

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Laicite-et-presidentielle-2017>



Laïcité et présidentielle 2017

- NOS TRAVAUX -



Date de mise en ligne : samedi 11 mars 2017

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Pour la réunion du 1er mars, par NZ

Recherche dans les programmes des principaux partis

Le parti républicain

Sur site des républicains recherche du mot laïcité : rien

Parti socialiste

Les cahiers de la présidentielle : à partir du travail des sections + auditions de personnalités + comité de rédaction

Etre français, c'est reconnaître et défendre les valeurs de la république. C'est d'abord le triptyque républicain : liberté, égalité, fraternité. C'est aussi s'approprier le principe indissociable de la République française : la laïcité. C'est, enfin, reconnaître l'importance de notre modèle social fondé sur la solidarité comme pilier fondamental de notre cohésion nationale.

" Respecter la laïcité sans la dénaturer : elle n'a besoin ni d'être adjectivée, ni d'être redéfinie dans ses principes.

" Les deux premiers articles de la loi de 1905 définissent les 3 principes fondamentaux de la laïcité : la liberté de conscience, la liberté de culte, la neutralité de l'Etat. Ils relèvent fondamentalement d'une conception protectrice des libertés de chacun, dans les limitations qui tiennent au respect nécessaire des droits et des libertés d'autrui, du respect de l'ordre public et du maintien de la paix civile.

" Ces principes sont un acquis historique. Ils s'appliquent à tous les cultes présents sur le territoire national. (Sauf Concordat)

" L'Etat à la responsabilité de faire appliquer ces principes dans la société. Cette neutralité ne peut l'amener à rechercher la disparition de toute référence ou de tout signe religieux dans l'espace public. C'est l'Etat qui est neutre et non la société. Mais il doit veiller à l'ordre public

" Les principes de la laïcité ont donc une portée politique et juridique.

" Attention particulière à la préservation de la laïcité dans les services publics.

Préconisation : élaborer une charte nationale de la laïcité, appuyée sur les travaux de l'Observatoire de la laïcité, débattue nationalement, adoptée par le parlement, pour en rassembler les grands principes et en expliquer les conditions d'application aujourd'hui.

Front national 144 engagements

95 promouvoir la laïcité et lutter contre le communautarisme. Inscrire dans la constitution le principe : « La république ne reconnaît aucune communauté ». « Rétablir la laïcité partout, l'étendre à l'ensemble de l'espace public et l'inscrire dans le code du travail »

102 Faire de l'école un « asile inviolable où les querelles des hommes n'entrent pas » Jean ZAY (!!!!!!!!!!!!!!!) donc en y imposant non seulement la laïcité mais également la neutralité et la sécurité.

La France insoumise

Programme de **Jean Luc Mélenchon**. Construction participative + Synthèse

5. Assurer l'égalité, garantir la laïcité sans hypocrisie

" Égalité de salaire entre femmes et hommes.

" Renforcer la loi contre les violences faites aux femmes.

" Instaurer une loi de lutte contre le sexisme.

" Abolir la prostitution.

" Assurer l'égalité réelle, s'attaquer aux racines du racisme et combattre toute forme de discriminations.

" Étendre le bénéfice de l'application de la loi de 1905 à tout le territoire de la République.

" Refuser les financements publics des édifices religieux, des activités culturelles et des écoles non laïques.

En marche ! Programme le 2 mars.



En résumé

F. Fillon se présente comme chrétien assumé. Proche très certainement de mouvements catholiques qui souhaitent se faire entendre dans le débat public ...

Le Pen utilise la laïcité comme une arme contre la religion musulmane.

Hamon défend le principe, mais on sent bien ses interrogations par rapport à la religion musulmane. Pas loin du communautarisme hélas....

Mélenchon le plus proche certainement de la laïcité que je défends. Mais suis pas sûre qu'il veuille le pouvoir ; c'est donc plus facile



Déclarations des divers candidats.

Sources : *la Ligue de l'enseignement, le site de Marianne*

F. Fillon

« La religion ne peut pas faire sa loi dans l'espace public... C'est à l'islam de s'adapter à la République et non le contraire... La France et l'Europe se sont construites à partir des apports de la chrétienté ».

La religion musulmane doit accepter tout ce que le catholicisme a accepté au cours des décennies passées. C'est cela, pour moi, la laïcité. »

Brochure « Pour vous » Extraits :

- ▶ Permettre aux entreprises d'imposer un code de la laïcité à leurs salariés.
- ▶ Rendre le financement de l'islam transparent.
- ▶ Sanctionner les prêches anti-Français et les discours favorables à la charia et au djihad.

Programme Partie « **Éducation** » : « Les parents doivent avoir une vraie liberté de choisir de confier leur enfant à l'enseignement public ou à l'école privée ; à cet égard, il sera sans doute nécessaire d'assouplir la règle limitant à 20 % le financement de l'enseignement. »



E. Macron

Marianne le 30 septembre 2016 :

"Le débat politique ne doit pas faire de la laïcité une arme contre le monothéisme (...) Je suis contre l'interdiction (du voile à l'université) (...). Au titre d'une laïcité revancharde, on en vient à sortir des citoyens des lieux de la République et à les confiner à l'écart, sans enrayer la montée du fondamentalisme, ni conforter la laïcité », affirme-t-il.

Emmanuel Macron s'émeut en revanche « des écoles confessionnelles qui enseignent la haine de la République,

professent des enseignements essentiellement en arabe ou, ailleurs, enseignent la Torah plus que les savoirs fondamentaux ».

À ses yeux, « la laïcité n'a pas vocation à promouvoir une religion républicaine ». Il dénonce ainsi ceux, comme Jean-Pierre Chevènement, qui « demandent à des citoyens d'être « discrets » ». « Demanderait-on à des catholiques d'être modérés ? Non ! » insiste-t-il.

S'agissant de leur rapport à Dieu, « je ne demande pas aux gens d'être modérés, ce n'est pas mon affaire », ajoute Emmanuel Macron. « Dans sa conscience profonde, je pense qu'un catholique pratiquant peut considérer que les lois de la religion dépassent les lois de la République », déclare-t-il encore.

Discours à Montpellier

Au lendemain du discours de Manuel Valls à Evry (Essonne), au tour d'Emmanuel Macron de développer sa vision de la laïcité. « La laïcité, nous ne le répéterons jamais assez, est une liberté avant d'être un interdit. Elle est un texte de tolérance », a plaidé l'ex-ministre de l'Economie, lors d'un discours fleuve sur « La France qui unit ». Sa laïcité à lui se revendique « ouverte ». Sous-entendu : contrairement à celle du Premier ministre, qu'il juge « revancharde ».

« Je veux le redire avec force : en France, aucune religion n'est un problème », a insisté Macron, qui a toutefois affiché sa fermeté : « Ce qui peut être un problème, en revanche, ce sont certains comportements placés sous le signe du religieux, quand ils sont imposés à la personne qui les pratique. Aucune obligation, aucune pression, aucune coercition n'est acceptable. » « On est beaucoup plus libéraux sur l'expression des signes religieux. Nous n'avons aucun souci avec cela, sauf si cela trouble l'ordre public », sous-titre un proche du président d' En Marche !, qui approuve ainsi (comme... Manuel Valls) l'arrêté anti-burkini pris à Cannes (Alpes-Maritimes), cet été.

Car, a clamé Macron, « si la liberté de conscience est totale, l'intransigeance quant au respect des lois de la République, elle, est absolue ». « En France, il y a des choses qui ne sont pas négociables. On ne négocie pas les principes élémentaires de la civilité. On ne négocie pas l'égalité entre les hommes et les femmes. On ne négocie pas la liberté », a poursuivi l'ancien ministre, quelques heures après avoir eu maille à partir, sur la question du salafisme, avec un habitant du quartier sensible de la Paillade, qui l'a accusé de « faire des amalgames ».



Hamon

Un président de la République ne doit pas avoir la main qui tremble : il doit regarder ce qui est sa responsabilité : elle est de rassembler les Français. Ne pas désigner une religion, en l'occurrence l'islam comme incompatible avec la République. Ce n'est pas vrai. »

Débat des primaires « contre une instrumentalisation de la laïcité, qui pourrait servir de prétexte à une stigmatisation des musulmans. »

« La laïcité est un principe, pas une conviction ».



Mélenchon Livret « La Laïcité »

Extraits : « La laïcité est un pilier de la République une et indivisible. Elle est aussi un principe vivant et porteur de droits inaliénables, garantis à tout membre de la société, français ou étranger. Ces droits sont la liberté de conscience et de culte. L'égalité des citoyen-ne-s en tout domaine sans discrimination aucune. Et enfin la séparation du politique et du religieux, l'un dans la sphère publique, l'autre dans la sphère privée, sans emprise de l'un sur l'autre »

Nous réaffirmons le bien-fondé et l'actualité de la loi de 1905 sur la laïcité.

- ▶ Toutes les modifications ultérieures de la loi de 1905 affectant ces principes seront abrogées.
- ▶ Nous étendrons le bénéfice de l'application de la loi de 1905 à tout le territoire de la République, en abrogeant le concordat d'Alsace-Moselle et le statut scolaire particulier et les divers statuts spécifiques en vigueur dans les Outremer.

Les acquis sociaux supplémentaires inclus dans le Concordat (droit local) seront dans les faits généralisés par l'application des autres mesures sociales du programme l'Avenir en commun.

- ▶ Nous interdirons la présence aux cérémonies religieuses de ministres, préfet-te-s et maires dans l'exercice de leurs fonctions.
- ▶ La Présidence de la République refusera définitivement le titre de « chanoine de Latran ».
- ▶ Nous refuserons de rencontrer au sommet de l'État ceux qui obligent nos ministres femmes à porter des accoutrements contraires à la dignité républicaine ou qui enferment des personnes pour leurs écrits humanistes et laïques.
- ▶ Pas de financement public des institutions religieuses. L'abrogation de la Loi Debré permettrait de faire cesser ce privilège. Tout en respectant la « liberté de l'enseignement » inscrite au code de l'Éducation (L.151.1) qui n'implique pas un financement public.
- ▶ Nous refuserons les financements publics pour la construction des édifices religieux, des activités culturelles et des établissements confessionnels.



M. Le Pen

Défendre l'identité nationale, les valeurs et les traditions de la civilisation française.

- ▶ Renforcer l'unité de la nation par la promotion du roman national et le refus des repentances d'Etat qui divisent.
- ▶ Promouvoir l'assimilation républicaine, principe plus exigeant que celui d'intégration.

- ▶ Défendre les droits des femmes : lutter contre l'islamisme qui fait reculer les libertés fondamentales ; mettre en place un plan national pour l'égalité salariale femme/homme et lutter contre la précarité professionnelle et sociale.
- ▶ Garantir la liberté de scolariser ses enfants selon ses choix, tout en contrôlant plus strictement la compatibilité avec les valeurs de la République des enseignements dispensés dans les établissements privés hors-contrat.
- ▶ Fermer toutes les mosquées extrémistes recensées par le ministère de l'Intérieur et interdire le financement étranger des lieux de culte et de leur personnel. Interdire tout financement public (Etat, collectivités territoriales...) des lieux de culte et des activités culturelles.
- ▶ Rétablir l'indignité nationale pour les individus coupables de crimes et délits liés au terrorisme islamiste.
- ▶ Face aux pressions d'autorités supranationales, maintenir l'interdiction de la GPA et réserver la PMA comme réponse médicale aux problèmes de stérilité. Créer une union civile (PACS amélioré) qui viendra remplacer les dispositions de la loi Taubira, sans effet rétroactif.
- ▶ Eriger la citoyenneté française en privilège pour tous les Français par l'inscription dans la Constitution de la priorité nationale.
- ▶ Promouvoir la laïcité et lutter contre le communautarisme. Inscrire dans la Constitution le principe « La République ne reconnaît aucune communauté ». Rétablir la laïcité partout, l'étendre à l'ensemble de l'espace public et l'inscrire dans le Code du travail.
- ▶ Rétablir l'égalité réelle et la méritocratie en refusant le principe de « discrimination positive ».
- ▶ Défendre l'unité et l'intégrité du territoire français en réaffirmant le lien indissoluble entre la métropole et l'Outre-mer.
- ▶ Faire de l'école un « asile inviolable où les querelles des hommes n'entrent pas » (Jean Zay), donc en y imposant non seulement la laïcité, mais également la neutralité et la sécurité.
- ▶ Renforcer les actions contre la violence dans le sport amateur et imposer le respect strict de la laïcité et de la neutralité dans tous les clubs sportifs.



L'édito de Martine Cerf sur le sujet :

<http://www.egale.eu/news/1262/188/eEDITORIAL.html>

En annexe, le point de vue de Gérard DELFAU